LAQUE DE BOURRE-TONTISSE. RECETTE N° 1.

Nom usuel : Bois de braise, brésillet.
Domaine : Végétal
Principe colorant : Brésiline.
Manuscrit source : Traité de mignature pour apprendre aisément à peindre sans maistre, avec le secret de faire les plus belles couleurs, l'or bruni, et l'or en coquille. 1696
Auteur : CLAUDE BOUTET- CHRISTOPHE BALLARD

Tous droits réservés : L'atelier du noble carmin - Michel LARROCHE - Fiche n° 027. CNN01. ROU-10

LAQUE À PARTIR DE LA BOURRE-TONTISSE DES DRAPS ESCARLATES OBTENUE AVEC LE BOIS DE BRAISE (Caesalpinia sappan).

Prenez tondures d'escarlates1, et mettez-les boüillir dans de la lessive de cendres gravelées2, ou de tartre calciné, cette lessive a la propriété de séparer la teinture des tondures d'escarlate, quand elle aura boüilli assez longtemps ostez-là , et mettez'y de la cochenille, du mastic3 en poudre, et un peu d'alun de roche ; faites cuire encore le tout, puis le passez par la manche4 deux ou trois fois toute chaude, la première fois il faut presser la manche avec deux bâtons du haut en bas, ensuite ôtez le marc qui reste dans la manche, et le lavez bien: repassez derechef par la manche cette matière liquide que vous avez exprimée avec le bâton, et vous trouverez aux costez de la manche une paste que vous estendrez sur un carton, ou que vous disperserez en petites portions sur du papier, et la laisserez seicher.

Notes

1- Tondures d'escarlates: (tontures d'escarlates).

Il s'agit ici des draps faits de laine grossière qui étaient teints avec la graine d'écarlate (coccus ilicis) mais parfois aussi avec la laque indienne (coccus lacca Kerr). Ces draps de laine présentant une surface grossière et rugueuse, celle-ci était tondue avec des ciseaux, tout comme l'on tondait les moutons. La bourre de la laine teinte ainsi récupérée était ensuite revendue aux peintres par les teinturiers.

2- Cendres gravelées.

Lie de vin (le plus souvent rouge) calcinée.

3- Mastic.

Gomme naturelle tirée du pistachier lentisque (pistacia vera L.arbre au lentisque).

4- Manche.

Filtre en toile (le plus souvent de lin) cousue à une de ses extrémités.